

## **“LE CONTRAT”**

### **Soutien à notre collègue.**

Notre collègue dans l'exercice de ses fonctions, a reçu des menaces explicites visant lui et sa famille.

***Un reproche de la population pénale. Un contrat a été posé.***

***Une Vendetta s'organise...***

“ C'est un seuil gravissime, inacceptable, et punissable pénallement. Une ligne rouge que nul ne doit franchir.

Un agent qui accomplit son travail au quotidien avec assiduité, jour après jour. Des années d'efforts, des centaines d'objets illicites découverts sans la moindre reconnaissance.

Et pendant ce temps la “voyoucratie” exerce une pression psychologique et morale constante.

Cette situation touche chacun d'entre nous. Demain cela peut-être vous ou moi.

Un agent ne doit pas devenir une cible dans l'exercice de ses fonctions.

Sa famille ne doit pas vivre dans la peur.

***« Aucune mission, aucune fonction, aucun uniforme ne justifie de risquer sa vie ».***

**Le SPS-CEA exige :**

*Le transfert immédiat des personnes détenues impliquées.*

*L'application stricte du cadre disciplinaire et pénal.*

*Une prise de position claire de la direction pour un soutien total et sans ambiguïté.*

*Nous rappelons que la sécurité du personnel est une obligation réglementaire, pas une option.*

*Le silence, l'attentisme ou la minimisation seraient une faute morale autant que opérationnelle.*

*Le SPS-CEA, lui, ne se taira jamais lorsqu'il s'agit de la sécurité des siens seul ce danger. Nous réclamons une vraie justice et resteront mobilisés jusqu'à ce que des mesures concrètes et immédiates soient prises.*

*Auxerre le 14 novembre 2025*